

Analyse pétrographique d'un lot d'urnes indigènes de l'oppidum de Montjean (Var)

Jean-Claude Echallier, Denis Wallon

Abstract

Petrographic analysis of a group of indigenous urns from the Montjean hill-fort (Var).

The analysis of a lot of samples carefully selected within a large group of closed vases, hand modelled (not wheel turned) classed in four main groups, enabled to distinguish six pétrographie clusters. Compared to the geological outcrops surrounding the Saint-Tropez Bay area, the analysis revealed a regional diversity in the origine of the material utilized. One vase would even be of foreign origine. These are interesting facts that could perhaps be related to certain modalities of the land occupation.

Résumé

L'analyse d'un lot d'échantillons judicieusement sélectionnés dans un ensemble plus vaste de vases fermés non tournés, typologiquement classés en quatre grands groupes, permet de définir six ensembles pétrographiques. Ceux-ci, comparés aux affleurements géologiques entourant le golfe de Saint-Tropez, laissent entrevoir une diversité régionale dans l'origine des matériaux utilisés. Un exemplaire serait même allochtone. D'intéressantes constatations, qui se rapportent peut-être à certaines modalités dans l'occupation des sols ?

Citer ce document / Cite this document :

Echallier Jean-Claude, Wallon Denis. Analyse pétrographique d'un lot d'urnes indigènes de l'oppidum de Montjean (Var). In: Documents d'Archéologie Méridionale, vol. 8, 1985. pp. 159-164;

doi : <https://doi.org/10.3406/dam.1985.967>

https://www.persee.fr/doc/dam_0184-1068_1985_num_8_1_967

Fichier pdf généré le 25/10/2018

- 13 - L'exemplaire reconstitué est signalé par H. Rolland dans les *Inf. archéol. de Gallia* (XXII, 1964, p. 571-572, fig.46). Il provient d'un horizon de la fin du VI^{ème}-première moitié du V^{ème} s. La présence de fragments divers est également indiquée par le fouilleur (*L'oppidum de Saint-Blaise*, dans *Archéologia*, 11, 1966, p. 48), par P. Arcelin (*La céramique indigène modelée de Saint-Blaise*, Publ. Univ. des Lettres et Sc. Hum. d'Aix-en-Provence, 1971, p. 64-65) et récemment rappelée par B. Bouloumié (*Un oppidum gaulois à Saint-Blaise*, dans *Les Dossiers d'Hist. et d'Archéol.*, 84, 1984, p. 48-49).
- 14 - Dans une couche VI b1 (second quart du VI^{ème} s.) ; fragments visibles sur la coupe stratigraphique que nous avons publiée en 1983 (*D.A.M.*, 6, p. 145, fig.4).
- 15 - Hypothèse avancée à partir du modèle morphologiquement proche de Sévrier (Haute-Savoie) par B. Dedet (*Premières recherches sur l'oppidum du Plan de La Tour à Gailhan, Gard*, ARALO, cah. 8, 1980, p. 89), puis par M. Py et autres (*La Liquière...*, o.c., p. 217-218).
- 16 - Hypothèse formulée par Ch. Lagrand en 1959 (*Un habitat côtier...*, l.c.). Nous ne saurions retenir l'idée d'une utilisation liée presque exclusivement à la préparation de salaisons (dans ce sens, B. Bouloumié, *Un oppidum gaulois...*, l.c., p. 49).
- 17 - Inédit. Publication avec son contexte archéologique par P. Arcelin, *Une fosse-dépotoir du début de l'Age du fer à Cavaillon (Vaucluse)* (à paraître).
- 18 - Le mobilier composant les strates VI b du site a été sommairement rappelé dans un précédent article de cette même revue (6, 1983, p. 139). D'une façon générale, se reporter à H. Rolland, *Chronologie de Saint-Blaise...*, l.c., p. 11-13.
- 19 - M. Py, *Les amphores étrusques de Gaule méridionale*, dans Atti dell'Incontro di studio sul *Il commercio etrusco arcaico* (déc.1983), *Quad. del Centro di St. per l'archeo. etrusco-ital.*, 9, 1985 : type 3A (assez fréquent à Saint-Blaise). Il apparaît dans le dernier quart du VII^{ème} s. et il disparaîtrait après 525 (p.74-78). B. Bouloumié, *Les amphores étrusques de Saint-Blaise (fouilles H. Rolland)*, dans *R.A.N.*, IX, 1976, p. 25-29. La partie supérieure de l'amphore de notre fig.5 est décrite p. 27 (n° 1351, fig.2 et 3, n° 5).

Analyse pétrographique d'un lot d'urnes indigènes de l'oppidum de Montjean (Var)

par Jean-Claude ECHALLIER* et Denis WALLON**

Résumé - L'analyse d'un lot d'échantillons judicieusement sélectionnés dans un ensemble plus vaste de vases fermés non tournés, typologiquement classés en quatre grands groupes, permet de définir six ensembles pétrographiques. Ceux-ci, comparés aux affleurements géologiques entourant le golfe de Saint-Tropez, laissent entrevoir une diversité régionale dans l'origine des matériaux utilisés. Un exemplaire serait même allochtone. D'intéressantes constatations, qui se rapportent peut-être à certaines modalités dans l'occupation des sols ?

(Mots-clés : Céramiques non tournées, Analyse pétrographique, Centres de fabrication, Age du fer, Montjean, Var)

Petrographic analysis of a group of indigenous urns from the Montjean hill-fort (Var)

Abstract - The analysis of a lot of samples carefully selected within a large group of closed vases, hand modelled (not wheel turned) classed in four main groups, enabled to distinguish six petrographic clusters. Compared to the geological outcrops surrounding the Saint-Tropez Bay area, the analysis revealed a regional diversity in the origine of the material utilized. One vase would even be of foreign origine. These are interesting facts that could perhaps be related to certain modalities of the land occupation.

(Key words : Hand modelled pottery, Petrographic analysis, Fabrication centers, Iron Age, Montjean, Var)

1. Introduction

A la suite des études menées précédemment sur le Montjean (1) et en particulier sur les amphores (2), il a paru intéressant d'analyser un certain nombre d'urnes indigènes, afin de comparer les deux types de productions.

Cette nouvelle série d'analyses n'a porté que sur 27 tessons alors que l'oppidum du Montjean a fourni quelques 350 urnes indigènes. En ce sens les analyses présentées ici ne sauraient donc être réellement représentatives du matériel de ce site. Mais le premier problème

que nous nous posions n'était pas la caractérisation d'une production type. Il s'agissait de rechercher d'éventuelles importations au sein d'un groupe d'urnes indigènes typologiquement diversifiées. Cette orientation a donc conduit à sélectionner une part relativement importante de formes peu courantes (ou même inconnues) en Provence.

2. Les urnes indigènes du Montjean

La variété typologique de ces urnes surprend pour un oppidum occupé pendant une période courte (du

Groupes typologiques	Groupes pétrographiques					
	1	2	3	4	5	6
A	1848	255	3467	217/485 ● 1820 4667 ●	221 1798 3336 ▲ 4335	
B	242 454/455 ▲ 2021 ▲ 4647 ▲	785 ○ 2650 ○		1131 ○ 2325		
C	3796 3208					
D	894 ▲	2153 ○ 3795		4828 5265	1818	2110 ●

▲ Lèvres à pans coupés
○ Décor imprimé ou incisé
● Décor peint

Fig. 1 - Comparaisons des groupes typologiques et des groupes pétrographiques.

dernier quart du VI^{ème} à la fin du IV^{ème} s. av. J.-C.). D'une façon générale, leur typologie s'inscrit mal dans les corpus d'urnes recueillies dans la basse vallée du Rhône. En particulier, pour cette période où les urnes peignées sont si fréquentes en Provence, nous n'avons pas, au Montjean, un seul tesson peigné sur plus de 50 000 tessons (3).

Il était donc intéressant de savoir s'il s'agissait d'une production strictement locale, ou si cette variété s'expliquait par des échanges avec les régions voisines.

A titre d'échantillonnage préliminaire, nous avons constitué quatre lots : deux de types très courants au Montjean (que nous avons donc toutes raisons de penser fabriqués sur place) et deux d'urnes exceptionnelles (certaines ne figurant au Montjean que comme exemplaires uniques), qui pouvaient donc venir d'ailleurs.

Les deux premiers groupes ne sont eux-mêmes pas parfaitement homogènes dans la mesure où, sur un ensemble aussi diversifié, il est difficile de définir des types précis et de séparer ce qui est fondamentalement différent de ce qui ne constitue qu'une variante spatiale ou temporelle, ou bien encore un simple polymorphisme accidentel. Les variations de profil sur un même vase, qui ont été observées au Montjean (par exemple dans le profil de la lèvre, ou la jonction col-panse), sont suffisamment importantes pour que le rattachement d'un tesson fragmentaire à un type précis de profil soit souvent douteux. Aussi avons-nous préféré établir des regroupements typologiques généraux basés sur le raccord lèvre-col-panse.

Nous n'avons, de même, pas tenu compte du décor (imprimé, incisé, etc.), dans la mesure où nous n'avons que rarement les arguments nécessaires pour affirmer sa présence ou son absence. Une seule chose semble certaine : les décors sont rares au Montjean sur l'ensemble des tessons récoltés.

Le traitement des surfaces est très variable d'une urne à l'autre. Certaines ne comportent aucun traitement particulier et leur surface reste rugueuse (n° 221, 242, 255, 1798, 3467). D'autres, au contraire, sont bien lissées avec parfois des traces de polissage sur l'épaule (n° 1131, 2153, 2650). Deux ont une surface polie (rouge ou noire) (n° 785 et 4828) et trois présentent un décor peint (4).

Au stade actuel de l'étude ces divers types de traitements de surface ne paraissent pouvoir être associés à aucun ensemble typologique précis. Les regroupements qui apparaissent dans certaines classes pétrographiques (fig.1) nous semblent constituer des indices intéressants, mais ne peuvent être généralisés compte tenu du petit nombre de tessons analysés.

3. Les groupes typologiques

L'analyse morphologique permet de séparer quatre groupes typologiques.

- **Groupe A** (fig.2, n° 1 à 10)

Vases à col convergent bien individualisé, suivi d'un bord divergent formant un angle franc avec le col. La lèvre présente dans de nombreux cas un méplat sur la face supérieure.

- **Groupe B** (fig.3, n° 1 à 3 et 5 à 9)

Vases ne présentant pas de col individualisé par rapport à l'épaule. Celle-ci se raccorde presque directement sur la lèvre, qui est franchement divergente. Certains de ces vases présentent un profil de lèvre à pans coupés (n° 455, 2021 et 4647).

- **Groupe C** (fig.3, n° 4 et 14)

Vases à fond plat étroit et panse surhaussée avec épaule et lèvre à raccord en S (n° 3802 et 3796).

- **Groupe D**

Ce groupe ne constitue pas un type mais est formé de types très divers :

n° 894 : col divergent bien individualisé et bord divergent ayant un profil à pans coupés moulurés (fig.3, n° 11) ;
n° 1818 : col divergent bien individualisé et bord divergent ayant un profil à pans coupés (fig.3, n° 10) ;
n° 2110 : urne à col convergent bien individualisé, à bord divergent mouluré et à décor peint (fig.3, n° 12) ;
n° 2153 : urne à col ne présentant pas de rupture, profil en S, et décor imprimé sur l'épaule. Proche de certains vases du groupe A (fig.2, n° 11) ;
n° 3795 : urne bicônique carénée (fig.3, n° 13) ;
n° 4828 : urne à base ombiliquée et raccord panse-col-lèvre en S. Vase de petite taille (hauteur = 22 cm) (fig.3, n° 16) ;
n° 5265 : vase de très petite taille (micro-céramique, hauteur = 12 cm) (fig.3, n° 15).

4. Les groupes pétrographiques

Parallèlement aux groupes typologiques, l'analyse a permis de définir six groupes pétrographiques. Ces ensembles ont été définis d'abord par leurs types de pâtes et leur microfaciès et, secondairement, par leur dégraissant.

En effet, cette étude a montré que les quatre principaux groupes étaient dégraissés à l'aide d'arènes granito-gneissiques. Une analyse plus fine a permis d'identifier des éléments compatibles avec tous les affleurements granitiques ou gneissiques entourant le golfe de Saint-Tropez. Ces éléments se trouvent purs ou en mélange, sans que nous puissions valablement trancher à chaque fois, du fait de l'extrême variabilité

dans l'espace (dans le contexte de la partie orientale des Maures) de chacun des types de roches recensés dans cet ensemble. Toutefois les éléments observés, s'ils ne permettent pas une localisation précise, sont cependant caractéristiques des roches bordant le golfe de Saint-Tropez, surtout au Nord et à l'Ouest (fig.4). Par ailleurs l'homogénéité de tous ces dégraissants ne permet pas d'envisager sérieusement un mélange avec des importations d'autres zones granitiques (sauf peut-être dans un ou deux cas).

- Groupe 1

Pâte phylliteuse à structure cordée et microstructure maillée.
Dégraissant hétérométrique abondant à caractère essentiellement granito-gneissique.

Pâte très riche en grosses biotites (micas noirs) peu altérées mais très pauvre en micas muscovites (micas blancs), qui sont pratiquement absents.

- Groupe 2

Pâte phylliteuse à structure cordée et micro-structure pseudo-lépidoblastique.

Dégraissant hétérométrique abondant, granito-gneissique.

Pâte très riche en grands micas, tant biotite que muscovite.

- Groupe 3

Pâte identique à celle du groupe 2, avec les mêmes micas, mais contenant des débris de micaschiste à staurotide et des amphiboles.

- Groupe 4

Pâte finement phylliteuse à structure cordée.
Micro-structure non orientée composée d'un feutrage de petits micas biotite et muscovite.

Dégraissant hétérométrique abondant, granito-gneissique.

- Groupe 5

Pâte brune isotrope à structure plus ou moins cordée.
Dégraissant hétérométrique abondant, arène granito-gneissique fortement altérée et quelques amphiboles.

- Groupe 6

Pâte brune sub-isotrope à structure nébuleuse. Fortement vacuolaire avec de très nombreuses vacuoles losangiques.
Dégraissant pratiquement inexistant. Traces de rares petits quartz de quelques centièmes de millimètre de diamètre.

5. Les provenances

La diversité des provenances observées dans le domaine des amphores (5), montrant parfois des importations lointaines (6), nous avait à priori laissé envisager la possibilité d'une égale dispersion d'origines pour les urnes.

Bien que toutes les urnes n'aient pas le même lieu de fabrication et bien qu'une seule (n° 3467) soit strictement locale, fabriquée à partir de terre d'altération des micaschistes du Montjean (fig.4), l'ensemble de ce matériel n'a pas une provenance lointaine.

Le *groupe 1* présente un dégraissant dont la composition correspond à celle des gneiss "noirs" du Tanne-ron. Ces gneiss (fig.4) très riches en micas noirs et, inversement, pauvres en micas blancs, couvrent toute la frange côtière depuis le golfe de Saint-Tropez (Saint-Pons-les-Mures) jusqu'à la vallée de l'Argens. La terre utilisée est très certainement une terre d'altération de ces gneiss et se rencontre dans toute cette zone côtière ainsi que dans la partie nord-est de la plaine située au fond de l'actuel golfe de Saint-Tropez. C'est dans cet ensemble que nous situons le point de production des poteries de ce groupe.

On constate que le groupe 1 comprend surtout des vases des types B et C. On constate également que trois sur quatre des vases présentant une lèvre à pans coupés sont dans ce groupe 1.

Le *groupe 2*, aux pâtes riches à la fois en micas noirs et micas blancs, correspond aux terres d'altération des gneiss et micaschistes, que l'on trouve tant sur la côte, à l'Ouest de la baie de Cavalaire, que dans les vallées qui prolongent le golfe de Saint-Tropez. La présence, dans le dégraissant, d'éléments issus de granites ou grano-diorites nous conduirait toutefois à écarter la zone côtière comme provenance possible car elle ne comporte pas ce type de roches. L'Est de la presqu'île de Saint-Tropez, riche en granites, ne comporte au contraire pratiquement pas de micaschistes et nous semble une origine peu probable. Les vallées de la Giscle ou du Périer, par exemple, nous paraissent plus vraisemblables.

Le *groupe 3* ne se compose que d'un seul tesson, de type A. Contenant des micaschistes à staurotide du Montjean et des débris d'amphiboles, il a sans doute pour origine la zone de contact entre les deux formations, dans le Nord-Ouest de la baie de Cavalaire.

Le *groupe 4* est peu caractéristique. La composition correspond aussi bien à celle des terres d'altération du fond de la baie qu'à celle des petites plaines entaillant la presqu'île de Saint-Tropez (7).

Le *groupe 5* est très particulier. Il est dégraissé avec une arène granitique, très altérée, dont le type nous paraît être celui des granites du Plan de la Tour ou des grano-diorites de Saint-Pons (il est difficile de trancher sur d'aussi petits fragments). On peut aussi envisager comme zone de provenance possible la bande de gneiss, très fortement arénisée, qui se trouve sur la côte, entre Saint-Pons et Sainte-Maxime.

Le *groupe 6* enfin, constitué d'un unique vase (2110), est à mettre à part, dans la mesure où celui-ci est manifestement importé. En effet, si la pâte ne contient plus de dégraissant, les vacuoles losangiques (qui ne peuvent être naturelles) nous indiquent avec certitude la présence originelle de calcite filonienne pilée dans cette terre cuite. La disparition de cette calcite est simplement due à sa dissolution au cours de l'enfouissement dans les sols très acides de Montjean. La calcite étant absente (pour des raisons identiques) de tout l'ensemble des Maures, ce vase est nécessairement importé. Toutefois il est impossible de préciser son origine véritable, car l'usage de ce type de dégraissant est assez général à cette époque.

6. Conclusion

L'hypothèse de départ, dans laquelle nous supposions que la diversité typologique recouvrait une diversité de provenances, ne se vérifie pas. La répartition des groupes typologiques à l'intérieur des groupes pétrographiques n'apparaît pas significative, même si des sous-ensembles comme les lèvres à pans coupés ou les décors peints se trouvent d'une façon générale regroupés dans certains ensembles pétrographiques (fig.1).

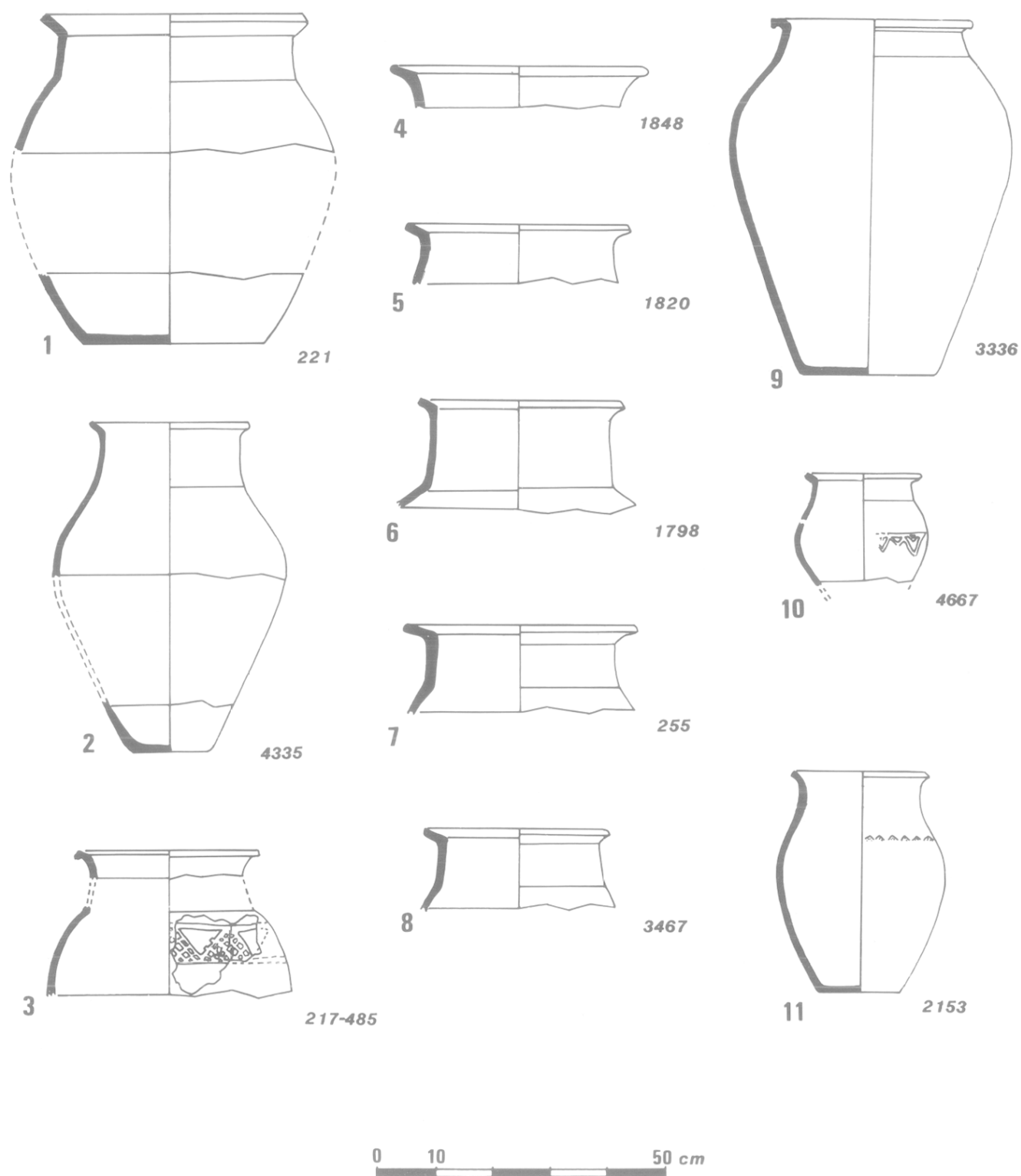


Fig. 2 - Groupes typologiques - A : vases n° 1 à 10 ; D : vase n° 11.

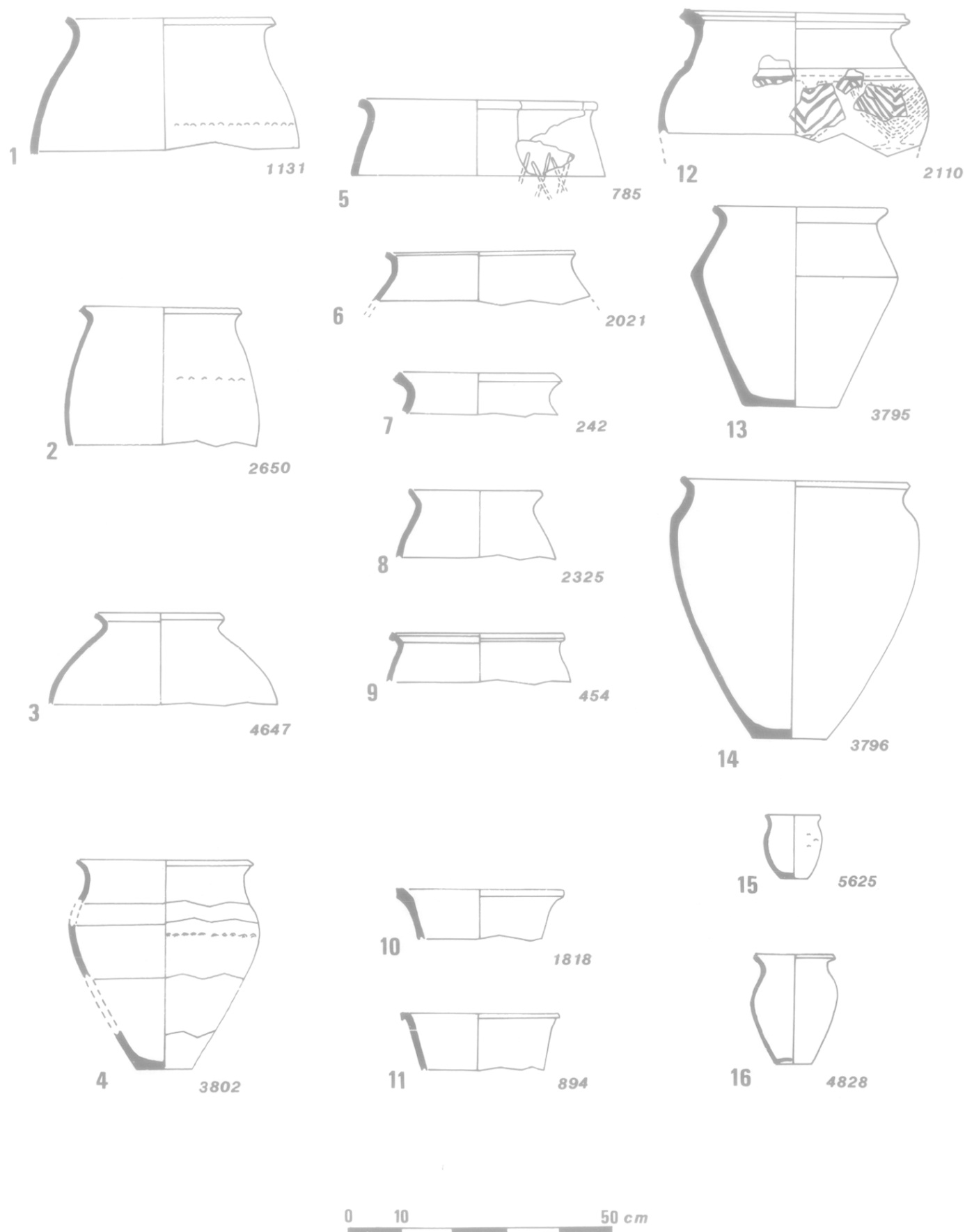


Fig. 3 - Groupes typologiques - **B** : vases n° 1 à 3 et 5 à 9 ; **C** : vases n° 4 et 14 ; **D** : vases n° 10 à 13, 15 et 16.

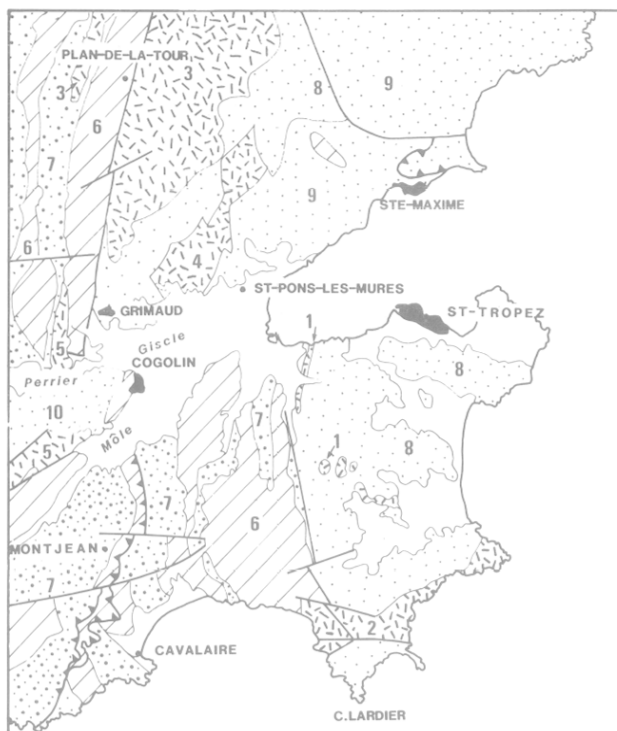


Fig. 4 - Carte géologique schématisée des alentours du golfe de Saint-Tropez et du Montjean - 1 : granites de Ramatuelle ; 2 : granites du Cap Camarat ; 3 : granite du Plan de la Tour ; 4 : grano-diorite de Saint-Pons ; 5 : granite de l'Hermitan ; 6 : amphibolites ; 7 : micaschistes ; 8 : gneiss œillé ; 9 : gneiss noirs du Tanneron ; 10 : gneiss de Bormes.

D'autre part, une seule des urnes étudiées a été fabriquée à partir des argiles micacées de la baie de Cavalaire, qui semblent par ailleurs avoir été largement utilisées pour la confection des amphores trouvées, à la même époque, sur le même site. Tout se passe comme si les amphores avaient été fabriquées sur la bande côtière, alors que les urnes étaient au contraire fabriquées sur le versant intérieur et le pourtour du golfe de Saint-Tropez, sans communication des ateliers de part de d'autre. Faut-il y voir une confirmation du fait que les amphores étaient fabriquées par des Grecs (ou des populations fortement hellénisées) sur la côte, tandis que la fabrication des urnes continuait traditionnellement dans le Bassin de Grimaud, à l'abri de la chaîne côtière ? Toutefois, il y a, à titre d'exception, une amphore trouvée au Montjean (sondage 29, amphore n° 4813) dont la pâte correspond au groupe 1 des urnes. Elle est de type archaïque (bord demi-rond et col cylindrique). Faut-il en déduire que les indigènes ont su, si tôt, imiter les modèles grecs ? Ou plutôt qu'à l'occasion les Grecs ont utilisé les argiles du Bassin de Grimaud ou de la côte de Saint-Maxime ?

On constate enfin que, d'une façon générale, l'extrême variété typologique ne se reflète pas dans les provenances. Faut-il admettre qu'une même population a imité, ou inventé, avec les mêmes argiles, des formes et des décors d'inspirations si diverses ? Si une réponse positive devait un jour être apportée à cette question, cela conduirait à réviser complètement l'usage qui est fait de la typologie céramique.

* I.G.A.L., 21 rue d'Assas - 75270 PARIS CEDEX 06

** 107, rue de Courcelles - 75017 PARIS

- 1 - Sur le site de Montjean et le reste du matériel recueilli, voir D. Wallon, *Un oppidum côtier du Massif des Maures*, Mémoire de Maîtrise à Paris I, 1984.
- 2 - J.-Cl. Echallier, *La provenance des amphores massaliètes. Données nouvelles sur un problème d'histoire économique*, dans *Doc. Archéol. Mérid.*, 5, 1982, p. 139-144.
- 3 - Cette absence complète est d'autant plus étonnante que sur l'oppidum de Maravielle, 2 km plus au Nord, nous avons déjà trouvé une vingtaine de tessons peignés, appartenant à au moins 4 urnes différentes. L'analyse pétrographique de l'un d'eux a été faite : il rentre dans le groupe pétrographique n° 2(M. 497). Si les indigènes des deux oppida utilisaient des sources d'argile très voisines, nous ne voyons actuellement aucune explication à ce contraste.
- 4 - Nous avons publié séparément en 1967 (*Cah. Lig. de Préh. et d'Archéol.*, XVI, p. 86-106) le bord n° 217 (fig.6, 5) et un des fragments de cette panse peinte (n° 1351, fig.8, 2). En fait les 4 fragments du bord n° 217 représentaient presque un quart de circonférence, et nous cherchions quelle panse pouvait lui appartenir. La seule panse dans tout le sondage 5 pouvant correspondre comme épaisseur, lustrage et traces internes de brunissoir, était la panse n° 485 dont nous avions 5 fragments : aire de dispersion et diamètres correspondaient. L'analyse pétrographique a montré aussi le même faciès. Nous considérons donc comme une quasi-certitude le rapprochement que nous proposons fig.2, n° 3.
- 5 - J.-Cl. Echallier, *La provenance...*, l.c., fig.1, p. 143.
- 6 - Amphores étrusques, amphore phénico-punique et amphore de type grec. Pour cette dernière voir en particulier J.-Cl. Echallier et D. Wallon, *Cachet à spirale estampé sur une anse d'amphore (oppidum de Montjean, La Môle, Var)*, dans *Doc. Archéol. Mérid.*, 5, 1982, p. 175-177.
- 7 - Ce type de terre a déjà été observé dans des tessons du Bronze final III b du Cap Lardier, sans que nous puissions trancher de façon définitive entre les deux provenances possibles. Voir J.-Cl. Echallier, *Les poteries du Bronze final du Cap Lardier et de l'îlot de La Moutte à Saint-Tropez, Var. Résultats des analyses*, dans *Cah. Lig. de Préh. et de Protoh.*, 1, 1984, p. 211-218.